

Louis-Hubert et Marie-Christine REMY

JESUS-CHRIST ROY DE FRANCE

"IL VEUT REGNER SUR LA FRANCE ET PAR LA FRANCE SUR LE MONDE" Mgr Delassus

Jehanne avait en elle tout ce qui fait le caractère vraiment français : une goutte de sang gaulois : la finesse et la malice ; une goutte de sang franc : la droiture et la loyauté ; une goutte de sang chrétien : l'esprit de dévouement descendu du Calvaire, l'esprit de sacrifice qui ne recule devant aucun effort, aucun danger, aucune souffrance quand il s'agit de défendre la justice et qui faisait dire à notre premier roi quand on racontait devant lui la Passion du Sauveur : "Ah ! que n'étais-je là avec mes Francs !"

Monseigneur Marty, évêque de Montauban, conférence à Lyon, le 3 mars 1910.

LA TRIPLE DONATION

Saint-Benoît-sur-Loire, mardi 21 juin 1429, 16 heures.

"Si Charles VII et ses successeurs avaient compris,
Ils auraient fait enchâsser le merveilleux parchemin
Dans l'or et dans la soie ;
Ils l'auraient entouré de pierres précieuses
Car ils n'avaient pas dans leur trésor diamants comparables.
Ils l'auraient relu et médité tous les jours.
Non seulement ils seraient aujourd'hui sur le trône,
Mais l'univers serait dans les bras de Jésus-Christ
Et ce serait la France qui l'y aurait placé".

J.-B. Ayroles, s. j.¹

I L'histoire

C'est à cette date et en ce lieu que s'est déroulé l'événement le plus important de toute l'histoire de France.

Et pourtant ! Qui aujourd'hui connaît ce qui s'est passé le mardi 21 juin 1429 à 16 heures en l'abbaye de Fleury-sur-Loire, appelée ensuite Saint-Benoît-sur-Loire ?

Rappelons-nous.

Il y avait une grande misère au Royaume de France. La France avait surtout péché par ses élites. La débauche et l'immoralité mêlées à un immense orgueil tant chez les clercs (surtout ceux de l'université² de Paris) que chez les laïcs, nous avaient valu le désastre d'Azincourt³, où la fine fleur de la chevalerie française avait été exterminée. Les Anglais ne s'y trompèrent pas en disant que leur victoire était un châtement de Dieu.

¹ Dans *La vraie Jehanne d'Arc*, Tome I : *La Pucelle devant l'Eglise de son temps*. Paris, Gaume, 1890, p. 59.

L'étude du père Ayroles sur Jehanne d'Arc est, de l'avis des spécialistes, le monument de référence. Les 6 volumes de cette œuvre sont malheureusement occultés.

Le Père Ayroles en a fait un condensé, disponible à ACRF, B.P. 2 – 44 140 Aigrefeuille, sous le titre : *Jehanne d'Arc sur les autels ou la régénération de la France*».

Le Père Ayroles y aborde entre autres le problème important, souvent mal abordé, de la théocratie.

² "Son raisonnement était celui-ci : c'est à la science à déterminer le vrai du faux, le juste et l'injuste ; or, la science est le privilège incontestable de l'Université de Paris ; donc, c'est à l'Université de Paris à déterminer le vrai et le faux, le juste et l'injuste. Les papes et les évêques sont pour authentifier, promulguer, faire exécuter ce que la science, ou l'Université de Paris, puisque c'est tout un, a doctrinalement formulé. C'est, comme on le voit, le système ressuscité par ceux qui, aujourd'hui, se disent les intellectuels.... Qu'était, par suite, la mission de la Vénérable, sinon un coup de foudre que le Ciel assénait directement sur la tête de l'orgueilleuse école ?" Ayroles : *L'Université de Paris au temps de Jeanne d'Arc et la cause de sa haine contre la libératrice*, Rondelet, 1902, page X.

³ A Azincourt les chevaliers français accueillirent avec mépris les milices bourgeoises qui s'offraient à combattre. «Qu'avons-nous à faire de tous ces boutiquiers ? disaient les ducs de Bourbon et d'Alençon. Nous sommes trois fois plus nombreux que les Anglais». On a vu le résultat. Jehanne sut éviter cette grave erreur à Orléans.

Pire encore, après enquête auprès de la reine Isabeau de Bavière, la filiation du dauphin futur Charles VII fut mise en doute¹ à tel point que par le traité de Troyes, Henri V Roi d'Angleterre, gendre de Charles VI (marié à sa fille Catherine, sœur du dauphin futur Charles VII), fut déclaré héritier du trône de France.

Nous étions dans la pire des confusions.

Mais Dieu, Lui, savait. Il savait que le dauphin était vrai Fils de France, et donc héritier. Il savait qu'il avait droit à la couronne et devait être sacré au plus tôt afin que la France ne tombe pas sous le joug anglais.

C'est la seule fois en 2000 ans que Dieu, par une intervention directe, sauva un pouvoir. Il est bon de remarquer que jamais en 2000 ans Dieu n'interviendra de cette façon vraiment miraculeuse pour sauver le pouvoir spirituel. Et pourtant, lors des persécutions de Dèce, le siège de Rome fut vacant pendant presque 4 ans ; lors du grand schisme la légitimité de plusieurs pontifes fut douteuse, parfois il y eut des antipapes. Alors «l'Esprit-Saint laissera s'écouler l'épreuve, fortifiera pendant qu'elle dure la foi des fidèles et enfin au moment marqué produira Son élu»². Mais toujours d'une façon naturelle. Ce ne fut que pour la France et son pouvoir temporel que Dieu intervint miraculeusement.

Il suscita une jeune fille de douze ans ne sachant "ni a ni b" pour répondre par l'humilité à l'orgueil de tous, et pour que tous comprennent que c'était Dieu Lui-même et Lui seul qui inspirait Jehanne. Il voulait prouver une fois encore Son amour pour les Francs, nouveau peuple élu.

Jehanne était toute jeune lorsqu'elle eut ses premières visions. Il fallut cinq ans à l'archange saint Michel, ange gardien de la France, à sainte Catherine d'Alexandrie, patronne des philosophes, et à sainte Marguerite, reine d'Ecosse³, pour faire d'une enfant une vierge guerrière aux vertus de foi et de force incomparables.

Elle rencontra Charles le 8 mars 1429 à Chinon. Le vendredi 11 mars, après avoir assisté à la messe dans la chapelle royale, la Pucelle adressa trois requêtes au Dauphin en présence de la Trémouille et du duc d'Alençon, lequel en rendit témoignage au procès de réhabilitation.

L'une⁴ de ces requêtes fut qu'«il fit donation de son royaume au Roi du ciel, et qu'après cette donation, le Roi du Ciel ferait pour lui ce qu'il avait fait pour ses prédécesseurs, et le rétablirait dans l'état d'autrefois»⁵.

Le prince ne répondit pas à cette supplique.

Arrêtons-nous sur ce silence de Charles.

Il a alors 26 ans et, ayant été nommé régent du royaume en 1418 (pour ses 15 ans), il vit depuis la mort de son père Charles VI (en 1422) dans l'inquiétude et l'indécision. Il doute tellement de ses origines qu'il a demandé au ciel le premier novembre précédent, l'assurance de sa royale naissance, prêt à s'offrir en victime expiatoire pour racheter les maux dont souffre la France. Seule la naissance en 1423 de son fils, le futur Louis XI⁶, égaya quelque temps ces années douloureuses. Heureusement il a près de lui cette femme exceptionnelle que fut sa belle-mère, Yolande d'Anjou et qui sera son meilleur conseil.

Encore sous le choc de la première entrevue, et bien qu'il fût certain de la mission de Jehanne dont il ne douta jamais, Charles resta très prudent et ne répondit pas à cette demande.

Jehanne fut certainement très affligée de ce silence. Elle ne pouvait être l'inventeur d'une telle démarche : celle-ci ne pouvait émaner que du ciel. Comment une jeune fille de 17 ans aurait-elle pu imaginer une telle requête ?

Puis ce fut Poitiers, l'enquête canonique confirmant aux théologiens que Jehanne était bien du ciel ; Orléans et sa victoire, confirmant à tous qu'elle était bien du ciel, et surtout Patay le 18 juin où 2 000 Anglais furent tués, mais

¹ La première mission de Jehanne sera de confirmer au futur Charles VII qu'il était bien le fils de Charles VI. Seul Dieu pouvait le savoir.

² Dom Guéranger : *L'année Liturgique*. Le temps pascal. Mercredi de la Pentecôte, p. 394.

³ Ce fut bien sainte Marguerite, Reine d'Ecosse. Lors de l'interrogatoire du 1^{er} mars 1431, on lui posa la question :

"Interrogata si illa vox, videlicet sancta Margareta, loquatur anglicum"

"Respondit : Quomodo loqueretur anglicum ? Ipsa non est de latere Anglicorum".

⁴ Les deux autres requêtes étaient : "pardonnez à ceux qui, bien que vôtres, se sont tournés contre votre Majesté et vous ont fait de la peine" et "sachez oublier votre grandeur et vous faire compatissant pour tous ceux, pauvres ou riches, qui vont implorer votre pardon et demander vos faveurs ; recevez-les en grâce, qu'ils aient été auparavant vos ennemis ou vos amis", exposé solennel des grands principes d'une royauté chrétienne. On peut voir encore aujourd'hui que le pardon n'existe que chez les chrétiens.

⁵ Ayroles (J.-B.-J.). *La vraie Jehanne d'Arc*. Tome IV. *La vierge guerrière*. p.193.

⁶ Lequel aima passionnément Jehanne d'Arc et fut le vrai héritier de ses conseils.

où 5 Français seulement moururent, à une époque où l'on combattait un contre un. Patay était une victoire miraculeuse et vengeait Azincourt.

La ville d'Orléans fêta ce triomphe avec un tel éclat et une telle joie que les échos en parvinrent jusqu'à Charles et sa cour alors à Sully. Le 21 juin, Jehanne décide de rejoindre le Roi et le rencontre à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, là où sont la plupart des restes du grand saint Benoît¹. Le père abbé était le frère de Regnault de Chartres. L'ennemi personnel de Jehanne n'est pas là, La Trémouille est resté à Sully.

L'événement historique qui est relaté, nous est assuré par le témoignage qui est cité dans le Breviarium historique, texte rédigé peu après, au cours de l'été 1429². Nous avons pu le consulter à la Bibliothèque Vaticane.

Il n'y a aucun doute sur les faits. Le témoin, dont parle L.Delisle³, est le Père Jean Dupuy, O.P. ancien inquisiteur de Toulouse, ami des dominicains de Poitiers (qui le tiennent au courant de tous les faits concernant Jehanne). Il deviendra plus tard évêque de Cahors. Le père Antoine Dondaine, O.P. en deux articles, l'un en 1942, le second en 1968, parus dans les "*Archivum Fratrum Prædicatorum*", en apporte la démonstration. Il précise que "c'est une preuve historique importante".

Quant à la date et l'heure, elles sont données par le père Théotime de Saint-Just dans son livre "La royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ" d'après le Cardinal Pie. Il n'a pu inventer des détails aussi précis et a dû s'appuyer sur un document. Nous recherchons sa source mais nous ne l'avons pas encore trouvée.

G. du Fresne de Beaucourps dans son admirable *Histoire de Charles VII*⁴, tome 2, page 223, dit lui aussi que Jehanne était à Saint-Benoît-sur-Loire le 21 juin 1429.

Dans l'état actuel de nos recherches, nous sommes sûrs que le lieu et l'heure correspondent à l'itinéraire de Jehanne et aux décisions prises ce jour-là d'aller à Reims malgré l'avis des conseillers.

Nous rêvons de trouver «*le merveilleux parchemin*» de cette triple donation, mais nous ne nous faisons aucune illusion, cette découverte tiendra du miracle, si Dieu le veut, et quand Il le voudra.

Nous emprunterons à l'abbé Coubé⁵ le meilleur récit de cette entrevue :

Jehanne dit à Charles : «Sire, me promettez-vous de me donner ce que je vous demanderai ?»

Le Roi hésite, puis consent.

«Sire, donnez-moi votre royaume».

Le Roi, stupéfait, hésite de nouveau ; mais, tenu par sa promesse et subjugué par l'ascendant surnaturel de la jeune fille : «Jehanne, lui répondit-il, je vous donne mon royaume».

Cela ne suffit pas : la Pucelle exige qu'un acte notarié en soit solennellement dressé et signé par les quatre secrétaires du Roi; après quoi, voyant celui-ci tout interdit et embarrassé de ce qu'il avait fait :

«Voici le plus pauvre chevalier de France : il n'a plus rien».

Puis aussitôt après, très grave et s'adressant aux secrétaires :

«Écrivez, dit-elle : Jehanne donne le royaume à Jésus-Christ».

Et bientôt après : «Jésus rend le royaume à Charles».

¹ *Souvenir de la béatification de la vénérable Jehanne d'Arc*. Orléans, Bureau des Annales religieuses, 1909, p. 53.

² Au Centre Jehanne d'Arc à Orléans nous avons trouvé dans la brochure intitulée *Souvenirs de la béatification de la vénérable Jehanne d'Arc* (Orléans, Bureau des Annales religieuses, 1909) un état récapitulatif complet de la vie de Jehanne jour par jour, travail fait pour le procès de canonisation. A la page 53, il est bien précisé :

18 juin. Au lever du soleil, elle s'éloigne de Beaugency, passant par Baccon, pour marcher aux Anglais. Elle les rencontre entre Coinces et Lignerolles, près Patay, leur livre bataille, les bat et les fait poursuivre jusqu'à Janville. Elle revient à Patay, où elle coucha.

19 juin. Après avoir dîner à Patay, elle regagne Orléans, où elle est reçue, avec grande joie, par les "gens d'Eglise, bourgeois et commun du peuple". "La rivière de Loyre était nettoyée".

20 juin. Jehanne quitte Orléans, pour se rendre, par la rive gauche, au château de Sully, où le Roi Charles VII était l'hôte inerte effacé de son favori, le sire de La Trémouille, un de ces politiques qui contrecarrèrent les intentions de la Pucelle. Elle serait alors passée par Saint-Jean-le-Blanc, Sandillon, Jargeau, Darvoy, Tigy, Neuvy-en-Sullias et Saint Germain-lès-Sully.

21 juin. Elle accompagne le Roi à Saint-Benoît-sur-Loire où, profitant de l'absence du néfaste favori, elle supplie, en pleurant, Charles VII de ne pas hésiter davantage à marcher vers la ville du sacre.

22 juin. Elle est, avec lui, à Châteauneuf-sur-Loire, où, dans un Conseil, l'indolent monarque se décide, enfin, à suivre les conseils de Jehanne, en marchant sur Reims, pour y être sacré.

³ DELISLE (Léopold). *Nouveau témoignage relatif à la mission de Jehanne d'Arc*. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, octobre 1885, pp. 649-668.

⁴ Le Ch. V du tome 2, *Charles VII et Jehanne d'Arc* est remarquable ; c'est un des meilleurs résumés de la vie de Jehanne.

⁵ COUBE (l'abbé Stéphen). *L'âme de Jehanne d'Arc*. Paris, Lethellieux, 1910, pp.50 et 51.

Réfléchissons maintenant sur cet événement capital.

Tout d'abord, Jehanne avertie par l'échec du 11 mars précédent, présente sa demande très différemment. Toute auréolée de la gloire d'Orléans et de Patay, elle commence, non plus par demander le royaume, mais plus subtilement, dit à Charles : «Me promettez-vous de me donner ce que je vous demanderai ?»

Charles est certainement fort loin de penser à la véritable demande. Il hésite certes, par prudence royale, mais, conscient de la vertu de Jehanne, il sait que cette demande ne peut être que sage.

Quand elle dit : «Sire, donnez-moi votre royaume», il est quand même "stupéfait". Mais lui aussi a cheminé depuis Chinon, et il se souvient que Jehanne lui a dit qu'«après cette donation le Roi du ciel ferait ce qu'Il avait fait pour ses prédécesseurs et le rétablirait dans l'état d'autrefois».

Il aurait pu dire à Jehanne : «Nous verrons cela demain». Ou encore: «Ne voulez-vous pas autre chose ?» Mais, après avoir hésité, plus par réflexion et confiance que par inquiétude, il acquiesce à sa demande et lui donne son royaume.

Pour montrer que ce n'est pas un caprice ou un jeu d'enfant, Jehanne exige de cette donation un **acte solennel**. Inutile de dire combien l'assistance devait ressentir des sentiments d'inquiétude, d'incompréhension. Tous étaient sans aucun doute conscients qu'un immense drame se jouait. Tous savaient que la parole d'un roi était sacrée.

Ce Charles, que l'enseignement républicain veut nous faire passer pour un demeuré, un indécis, voire le digne fils d'un fou, mais que ses contemporains ont appelé le «bien-servi»¹, et qui donc devait savoir bien choisir ses hommes et les commander, montra en cette occasion une foi extraordinaire en la Sainte Providence, qu'il est difficile de ne pas rapprocher de celle d'Abraham. Il faut noter aussi qu'à cette époque de sa vie et encore pour longtemps il fut un exemple remarqué, car remarquable, de roi très chrétien.

JEHANNE EST REINE DE FRANCE. Qu'il est bon, qu'il est doux de lui ajouter cet honneur incomparable ! Par la grâce du Dieu Tout-Puissant et la volonté de Charles, Jehanne fut réellement et totalement reine de France, non par le mariage, mais par le mérite.

Que les fidèles serviteurs de Dieu sont merveilleusement récompensés !

Jehanne le méritait. La France, grande et généreuse, la vraie France chrétienne a su donner ce titre de reine de France aux deux plus admirables vierges : aujourd'hui à la vierge guerrière, et demain à la Vierge toujours vierge, la Très Sainte Vierge Marie. L'une ne le sera que quelques instants, l'autre éternellement².

Et Jehanne tient à souligner en souriant à l'assistance que Charles, dès ce moment n'est plus rien : "Voici le plus pauvre chevalier de France".. Quels furent les sentiments de ce dernier après une telle déclaration ? On ne peut que les imaginer.

Le sacrifice était incommensurable, mais comme pour Abraham, la récompense fut immédiate et totale.

Jehanne change de ton. Elle n'est plus demanderesse ; elle n'est plus ironique. Elle est reine. Elle parle en reine. Et en reine, messagère de Dieu. Elle, reine de France, donne au Christ-Roi, l'élu de son cœur, le royaume de France. Elle, reine de France, donne, comme toute vierge, à son époux mystique, ce qui à cet instant lui est le plus cher, le royaume de France. Elle, l'enfant de 17 ans, donne, dans l'abandon, la générosité, la spontanéité, avec amour et sans retour ce à quoi tout Français est le plus attaché : le plus beau royaume sous le ciel.

Ce faisant, Dieu en répond, elle renouvelle le Pacte de Tolbiac, mais de plus l'élève à une dignité suréminente. C'est réellement une nouvelle alliance.

Puisse cet exemple de Jehanne nourrir la foi et la générosité de tout cœur français, et lui faire comprendre qu'il n'y a qu'un seul roi qui mérite d'être aimé et servi : c'est **le vrai roi de France, Notre-Seigneur Jésus-Christ**.

OUI, NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST A VOULU ETRE, ET EST, ROI DE FRANCE.

¹ «A peine le sort des armes lui semblait-il favorable que Charles VII, décidément bien changé en quelques années, se lançait dans une réorganisation complète de l'appareil de l'Etat. Quelques grandes ordonnances définissaient à nouveau dans leurs fondements et dans leurs modalités les moyens financiers de la monarchie, sa force armée permanente, les bases juridiques de la vie publique et privée. Les relations de la Couronne et de l'Eglise étaient elles-mêmes, à la faveur des circonstances, définies et illustrées d'une manière dont eussent rêvé les légistes du siècle précédent». (Jean Favier, *Le temps des principautés*, p.374.) Le Père Ayroles, dans un de ses volumes, rappelle que souvent Jehanne intervenait dans les conseils et enseignait à Charles les réformes à appliquer pour un gouvernement chrétien efficace.

² Il est bon de remarquer que la Très Sainte Vierge Marie n'est reine d'aucun autre pays que la France.

Il pouvait choisir un autre moment dans l'histoire de France. Il pouvait faire tout autrement. Formuler cette demande par la voix d'un pape par exemple. Non. Il préféra une vierge enfant pour montrer qu'une adolescente de 17 ans ne peut inventer pareille histoire sans être de Dieu ou du démon. Cauchon et les Anglais retinrent la seconde solution ; l'Eglise, la première. Notre-Seigneur préféra un jeune roi qui en une période troublée, mûri par l'épreuve, sut dire oui.

Car il aurait pu dire non¹. Et alors ? Quelles conséquences !

Au contraire, il sut dire oui. Et depuis, quel pacte ! Depuis, Notre-Seigneur Jésus-Christ est éternellement vrai roi de France. A-t-on vu un vrai roi abandonner ses sujets ? Peut-on penser une minute qu'après nous avoir tant châtiés pour avoir rejeté ce qui devrait être notre seul désir politique : **QU'IL REGNE**, Il puisse ne pas répondre à nos prières le moment venu ?

Pour cette assistance profondément chrétienne, qui attendait depuis si longtemps la libération de la France et qui la vit s'accomplir en deux mois, ce fut certainement un grand étonnement, une grande leçon, mais aussi et surtout une grande élévation de l'âme durant ces minutes où se vécut un des plus solennels moments de l'histoire de la France et de l'humanité.

La récompense fut à la mesure du don : Charles VII fut solennellement investi du titre de Roi de France au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le pacte passé entre saint Remy et la famille de France se renouvelait, mais avec une solennité jamais atteinte. Il est vrai LieuTenant.

Il est important de souligner que c'est **Dieu** qui par la voix de Jehanne **choisit le Roi**. Ce n'est pas Jehanne qui choisit. «Écrivez encore, dit-elle : Jésus rend le royaume à Charles». Le texte du *Breviarium historiale* précise encore plus fortement : «*Post autem alium temporis tractum, **Dei jussu**, ipsum regem Karolum de regno Francie investivit, et de omnibus voluit litteras solemniter confici*». Ce que l'éminent Léopold Delisle traduit ainsi : «Puis au bout d'un instant, **obéissant à un ordre de Dieu**, elle investit le roi Charles du royaume de France ; et de tout cela elle fit dresser un acte solennel».

Dès le lendemain, «le 22 juin le dauphin vint au-devant des chefs de guerre qu'il rencontra à Châteauneuf-sur-Loire. Là il tint un conseil décisif, décidant d'aller à Reims pour le sacre, malgré plusieurs opposants et grâce à l'insistance de Jehanne»².

"La première parole de Jehanne à Charles dans leur premier entretien à Chinon, avait été : «Gentil Dauphin, j'ai nom Jeanne la Pucelle, et vous mande le Roi des Cieux par moi, que vous serez sacré et couronné dans la ville de Reims et vous serez **LieuTenant du Roi des Cieux, qui est Roi de France**».

"Le roi de France, est dans le dessein de Dieu : **locum tenens Regis cœlorum qui est REX FRANCIAE**. Si le LieuTenant a droit au respect dû à Celui dont il tient la place, il n'a de droit que pour faire observer la loi de Celui qu'il remplace, et toute sa force est là. S'il l'oublie jusqu'à ne pas reconnaître le suzerain, il devient félon. Toute la mission de la Pucelle dans sa signification la plus haute est là.

"Le sang ne donne droit à la LieuTenance que lorsqu'il est vivifié par une âme qui en reconnaît le plus essentiel devoir, la dépendance du Roi des Cieux, l'obligation de régner en Son Nom et pour Lui. Considérer le sang royal d'une manière purement matérielle, c'est ne pas connaître la signification du mot, lui enlever son sens élevé, pour le ravalier à une signification animale ; car, matériellement considéré, il n'est que cela. Voilà pourquoi, entre l'enseignement de Jehanne et **la légitimité** professée par l'école gallicane, il y a la distance de la terre au ciel, du Christianisme à l'idolâtrie. Le droit divin du sang matériellement considéré est une idolâtrie réprouvée par la foi et la raison ; il en est le renversement³"

C'est ce que ne comprirent pas les Bourbons, c'est ce qui n'est plus enseigné.

«Jehanne disait (parce qu'elle le savait), qu'une fois le roi sacré et couronné, la puissance de ses adversaires irait toujours en diminuant et que finalement ils ne pourraient nuire ni au royaume ni à lui»⁴.

C'est ce qui se fit. Puissions-nous comprendre.

II Qui savait ?

A. Rome savait

Le lecteur aura compris l'importance capitale de cette triple donation pour l'histoire de France, et même pour l'histoire du monde. Il est en droit de se poser ces questions : mais pourquoi n'en parle-t-on jamais ? Pourquoi a-t-

¹ Comme le fit Louis XIV en 1689. On connaît le résultat.

² Duparc (Pierre). *Procès en nullité de la condamnation de Jehanne d'Arc*, t. V, p. 212, Paris, Lib. Klincksieck, 1988.

³ Ayroles, tome IV, pages 216-234 : les plus belles pages d'Ayroles. Déposition de Jean Paquerel, confesseur de Jehanne, professeur de philosophie et de théologie à Tours, commentaires d'Ayroles.

⁴ Vaucelle (l'Abbé), *La bienheureuse Jehanne d'Arc*, p.73.

on occulté cet événement majeur ? Nous laissons ces deux interrogations à ses méditations. Par contre, nous répondrons à une troisième question : mais qui connaissait encore cela ?

A notre grande honte, si les Français avaient oublié, Rome savait. Ainsi, le 27 janvier 1894, le décret pontifical concernant la cause de béatification et de canonisation de Jehanne d'Arc précise :

«...Et pour conduire le Prince à Reims, où **Jésus-Christ étant déclaré suprême roi de France**, Charles recevrait en ses lieu et place la consécration et les insignes de la royauté...»

Cette phrase dense, précise, est vraiment étonnante. Nous sommes en 1894. Les études concernant Jehanne sont peu nombreuses. Certes on a retrouvé en 1885 le *Breviarium historiale*, et c'est un Italien, le comte Ugo Balzani, qui en est l'inventeur¹. Ce document sera tout de suite connu en France, par une revue qui, bien que faisant autorité, reste assez confidentielle, le bulletin de l'École des Chartes. Le Père Ayroles en parlera en 1890, mais son ouvrage ne fut tiré qu'à 500 exemplaires. Toutes les autres références françaises sont postérieures.

Heureusement, Rome a compris l'essentiel, et le cardinal qui signe ce décret le fait au nom de Léon XIII.

Un autre pape savait et avait tout compris sur Jehanne. C'est notre très cher saint Pie X qui, dans le discours du dimanche 13 décembre 1908 vers midi tint des propos surprenants. Ce discours est parfois connu, mais l'on est obligé de remarquer que les commentateurs en choisissent certaines lignes et en oublient d'autres.

En lisant le volumineux ouvrage publié sous la direction de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, édité après les fêtes de la béatification de Jehanne d'Arc en 1909, on découvre à la page 57 une remarque étonnante de cet évêque à propos du comportement de saint Pie X lors de ce discours. A notre connaissance, c'est la seule fois où des témoins tiennent à souligner un tel comportement dans la vie de saint Pie X. Citons Mgr Touchet :

« ...mais il importe peu de notre discours. Ce qui importe à votre attention religieuse, c'est celui que Sa Sainteté daigna nous adresser. Le pape, qui est admirablement éloquent, le prononça d'ailleurs avec une **vigueur** et une **majesté** qui ne sortiront jamais de notre mémoire.

«Le pasteur d'âmes, celui auquel furent confiés les agneaux et les brebis, s'y révèle à chaque ligne, tantôt excitant d'un mot vif les courages abattus, tantôt consolant d'un mot tendre les douleurs trop légitimes, tantôt faisant luire le rayon d'espérance au-dessus des fronts assombrés ; toujours simple, cordial, émouvant, apostoliquement hardi et saintement inspiré.

«On a vraiment senti à cette heure par la parole de Son Vicaire ce que pouvait être la parole du Christ ou celle de saint Paul, écho tout rapproché de Jésus ; **on a senti ce qu'est la parole de Dieu**».

Quelle remarque étonnante ! Mais ne vivait-on pas à cet instant un renouvellement du 21 juin 1429 ?

Tout le discours de saint Pie X serait à citer et à comparer avec le sermon du Cardinal Pie² auquel il se référait, mais voici les passages qu'il nous semble à propos de souligner :

« **...De nos jours, plus que jamais, la force principale des mauvais, c'est la lâcheté et la faiblesse des bons, et tout le nerf du règne de Satan réside dans la mollesse des chrétiens**».

«...Aussi à votre retour, vénérable frère³, vous direz à vos compatriotes que s'ils aiment la France, ils doivent aimer Dieu, aimer la foi, aimer l'Eglise, qui est pour eux tous une mère très tendre, comme elle l'a été de vos pères.

«Vous direz qu'ils fassent trésor des testaments de saint Remy, de Charlemagne et de saint Louis, ces testaments qui se résument dans les mots si souvent répétés par l'héroïne d'Orléans : «VIVE LE CHRIST QUI EST ROY DES FRANCS !»

«A CE TITRE SEULEMENT LA FRANCE EST GRANDE PARMIS LES NATIONS ; A CETTE CLAUSE DIEU LA PROTEGERA ET LA FERA LIBRE ET GLORIEUSE ; A CETTE CONDITION ON POURRA LUI APPLIQUER CE QUI, DANS LES LIVRES SAINTS, EST DIT D'ISRAËL : «QUE PERSONNE NE S'EST RENCONTRE QUI INSULTAT A CE PEUPLE, SINON QUAND IL S'EST ELOIGNE DE DIEU».

«CE N'EST DONC PAS UN REVE QUE VOUS AVEZ ENONCE, VENERABLE FRERE, MAIS UNE REALITE.

«JE N'AI PAS SEULEMENT L'ESPERANCE, J'AI LA CERTITUDE DU PLEIN TRIOMPHE.

« ...Je suis affermi dans cette certitude... par l'intercession de Jehanne d'Arc qui, vivant dans le cœur des Français, répète aussi sans cesse au Ciel la prière : "Grand Dieu, sauvez la France !"»

Nous sommes obligés de remarquer combien saint Pie X avait une connaissance approfondie de la vraie France.

¹ U. Balzani. *Landolfo e Giovanni Colonna secondo un codice Bodleiano*. In Roma, 1885. (Extrait du volume VIII de l'archivio della R Societa Romana di Storia patria).

² tome 3 des *Œuvres Episcopales*, page 522.

³ Il s'adresse à Mgr Touchet.

En quatre noms : Remy, Charlemagne, Louis, Jehanne, il montrait quels étaient les vrais et seuls maîtres que nous devons suivre.

Saint Pie X, un an avant, lors du consistoire du 18 décembre 1907 avait déjà dit ces paroles : «Tous les catholiques de France doivent regarder avec affection Reims et Marseille, car, si Marseille reçut le premier germe de la Foi que lui apportait la parole venue du Golgotha, encore toute chaude du sang de Jésus-Christ, Reims vit proclamer solennellement le **règne du Christ sur toute la France par le roi Clovis**, qui, ne prêchant que par son exemple, amena les peuples qui le suivaient à répéter d'une seule et même voix : "**Nous renonçons aux dieux mortels, et nous sommes prêts à adorer le Dieu immortel prêché par Remy !**" C'était une preuve de plus que les peuples sont tels que le veulent leurs gouvernements».

Quand on lit : «Ce n'est pas un rêve, mais une réalité», puisse chaque Français comprendre l'importance d'un tel message. Quand on lit : «Je n'ai pas seulement l'espérance, j'ai la certitude»..., ces mots prononcés par une telle bouche qui, ce jour-là parlait «avec vigueur et majesté, comme le Christ parlait», on sait vraiment quelle est la seule marche à suivre pour un chrétien et un Français, quelle est la seule vraie démarche politique qui mène au plein triomphe¹.

Que penser alors des maîtres, des chefs, des restaurateurs, des prétendants, des écrivains, des historiens, des journalistes, des bulletins qui oublient un tel message ? Qu'il est vraiment navrant de voir que l'on veut bien tout essayer, tout suivre, sauf le Christ Roi de France. Ne peut-on les ranger dans le camp de ceux dont le seul drapeau est : "Nous ne voulons pas qu'Il règne sur nous" ? Luc 19,14. Car qui n'est pas avec Lui est contre Lui. Tous ceux qui ne veulent pas de "ce titre seulement" : "Vive le Christ qui est Roi des Francs" sont dans l'erreur.

Merci à la Rome enseignante, merci au saint Pape saint Pie X de nous avoir montré "la réalité du plein triomphe". Puissions-nous en être définitivement convaincus. Puissions-nous abandonner toute autre solution

B. D'autres savaient.

Nous sommes à une époque tellement troublée, que l'on voit n'importe qui écrire n'importe quoi. On voit surtout, que ceux qui ont le mieux étudié ces questions sont, soit ridiculisés, soit persécutés, la persécution la plus efficace étant celle du silence. Heureusement, on peut mentir à beaucoup longtemps, mais on ne peut mentir à tout le monde tout le temps. Oui, beaucoup de maîtres et de chefs nous trompent. Oui, heureusement de vrais théologiens savaient. Ils sont bien souvent occultés, inconnus. A nous de les sortir du tombeau.

Le plus important est sans conteste le cardinal Pie. Il faut lire dans sa biographie écrite par Mgr Baunard le chapitre IV du livre IV² intitulé «Constitution de la Royauté chrétienne»³. C'est le plus beau programme politique écrit depuis la Révolution.

Il faut lire surtout *La Royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'après le cardinal Pie* par le Père Théotime de Saint-Just⁴. Et plus que lire l'étudier, le méditer, surtout pour les clercs.

Le deuxième en importance est Mgr Delassus. Il faut lire son livre qui aurait dû être la référence du quinzième centenaire : *La mission posthume de Sainte Jehanne d'Arc et le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ*⁵. Citons ce passage important :

*"C'était l'image de Notre-Seigneur Jésus-Christ et non les insignes de Charles VII que Jehanne avait fait peindre sur la **bannière** qui conduisait ses hommes sur le champ de bataille ou à l'assaut. Le souverain roi y était représenté assis sur les nuées, tenant le monde d'une main et de l'autre bénissant le lis, figure de la France, qu'un ange lui présentait. Rien, déclara-t-elle, ne s'y trouvait que par le **commandement exprès** de Notre-Seigneur qui avait voulu mettre sur ce **nouveau labarum** une expression de Sa souveraineté sur le monde et en particulier sur la France présentée à Sa bénédiction. Thomas Basin affirme que "voir l'étendard que Jehanne portait, suffisait aux Anglais pour qu'ils n'eussent plus comme auparavant force et courage de résister, de bander leur arc, de lancer leurs traits contre l'ennemi, de le frapper de leur glaive".*

"LA BANNIERE DE JEHANNE, C'ETAIT JESUS-CHRIST, ROI, CONDUISANT SON ARMEE A LA BATAILLE. Aussi les chroniqueurs ne cessent d'observer que Jehanne ne s'avancait dans l'action qu'avec sa bannière en mains, elle était comme transformée. Elle disait que son étendard lui était quarante fois plus cher que son épée et pourtant cette épée avait été miraculeusement découverte sur la révélation qui lui en avait été faite.

¹ Triomphe : victoire éclatante sur tous ses ennemis.

² tome 2, p. 502. Ed. Oudin, 1888.

³ Disponible à ACRF.

⁴ Disponible à ACRF.

⁵ Disponible à ACRF.

"Pourquoi l'aimait-elle si ardemment ? Parce qu'il représentait aux yeux de tous l'objet de sa mission : **JESUS, ROI DU MONDE, RECONQUÉRANT SON ROYAUME DE PREDILECTION, LA FRANCE, et Se manifestant au monde qu'il tient en Sa main comme le roi des nations, plus encore que des individus.**

"On sait le signe donné par Jehanne lors de la prise des Tourelles à Orléans : la queue de l'étendard touchant les murailles. C'était Jésus-Christ la livrant aux soldats de Son envoyée. Aussi quand elle entendit : "Jehanne la queue y touche". elle cria : "Tout est vôtre". Le Dieu des armées leur livrait l'invincible forteresse.

"Au sacre, la bannière qui avait été à la peine était à l'honneur ; elle ombrageait la tête du Dauphin. C'était Jésus-Christ le Roi des rois de France intronisant le vassal, miraculeusement tiré des mains de ceux qui avaient prétendu lui ravir le fief.

Le Père Ayroles fût l'âme du procès de canonisation de Jehanne. Son œuvre monumentale (6 volumes de plus de 600 p. chacun) difficile à trouver, est incomparable. Elle est bien résumée dans son ouvrage *Jehanne sur les autels ou la régénération de la France*¹.

Et on pourrait lire aussi avec profit les écrits des abbés Lémann², du Père Lemius³ (le frère de celui qui a collaboré à «Pascendi»), de l'abbé Coubé⁴, de l'abbé Vial⁵, de Mgr Ricard⁶ et l'excellent ouvrage «La mission divine de la France» du Marquis de la Franquerie⁷, qui ne fait que reprendre l'enseignement des saints, des papes et des rois.

Conclusion

L'éminent Père Ayroles en 1885, dans *Jehanne d'Arc sur les autels et la régénération de la France* a écrit une page étonnante qu'il est indispensable de bien connaître (page 352) :

"Prends l'Étendard de par le roi du ciel, et cela hardiment, Dieu t'aidera ; les saintes aimaient à répéter ces paroles à la libératrice.

"Du haut des autels, elle nous les fait entendre à son tour. S'il est une parole qui puisse **ressusciter la vraie France**, c'est celle-là ; s'il est un drapeau qui puisse rallier tous ceux qui veulent voir la patrie se redresser, c'est le **drapeau de Jehanne d'Arc**. Tout le programme de la contre-révolution y est inscrit, puisqu'il signifie : **JESUS-CHRIST ROI**.

"Rien de plus court, et rien de plus plein : rien de plus patriotique, rien de plus propre à remuer toute fibre française.

"On peut être divisé sur une foule d'autres points accessoires, et aimer la France ; on ne peut renier celui-là, sans se ranger dans le parti de la *fausse France* et renier le pays.

"Ce programme fut celui que la France proclama au lendemain de son baptême, c'est-à-dire de sa naissance. On lit en tête de la loi salique : «Vive Jésus-Christ qui aime les Francs» et encore «Quand par la grâce de Dieu Clovis eut reçu le premier le baptême, tout ce qui se trouva de contraire au christianisme dans le **pacte** (code) fut amendé excellemment et corrigé ainsi qu'il suit».

"La France n'a jamais abjuré ce pacte et ceux qui en son nom en inscrivirent un tout contraire agissaient sans mandat, ou plutôt au rebours de leur mandat.

"Jésus-Christ roi ! Ce programme, la vieille France nous le lègue brûlant des ardeurs de quatorze⁸ siècles, scellé du sang de cent générations.

"**LA VIEILLE ET GLORIEUSE MERE**

"**TRESSAILLERA DANS LA POUSSIERE DU TOMBEAU ET DES SIECLES,**

"**LE JOUR OU DES HOMMES DE CŒUR LE PUBLIERONT HAUTEMENT ;**

"**ELLE NOUS RECONNAITRA POUR SES FILS ;**

"**ELLE NOUS RECONNAITRA DE SON SANG,**

"**PARCE QU'ELLE RETROUVERA SES ACCENTS DANS NOTRE VOIX,**

"**ET SES ENTHOUSIASMES DANS LES FLAMMES DE NOTRE CŒUR.**

"**ELLE SE SENTIRA REVIVRE.**

"**CE QUI FUT L'AME DE LA VIEILLE FRANCE SERA L'AME DE LA NOUVELLE ;**

"**ET LA CHAINE DES TEMPS SERA RENOUÉE**".

¹ Disponible à ACRF.

² En particulier leurs panégyriques sur Jehanne et surtout *La religion de combat*, disponible à ACRF.

³ *Les grands desseins du Cœur de Jésus et la France*.

⁴ *L'âme de Jehanne d'Arc*.

⁵ *Jehanne d'Arc et la monarchie*, disponible à ACRF.

⁶ *L'âme de la France*.

⁷ Disponible à ACRF. Notre ami, le Marquis de la Franquerie était parmi nos contemporains un des très rares à avoir défendu le Christ Roi de France. C'était l'apôtre du Christ Roi de France. On comprend pourquoi on l'attaque, on le ridiculise, on le haït.

⁸ Quinze aujourd'hui.

Ainsi, dès 1885, le Père Ayroles enseignait le vrai message de Jehanne, message qui sera par la suite déformé et oublié.

Il ne faut pas que cette relation historique ne soit pour nous qu'un fait merveilleux. Il faut savoir en tirer des leçons. La première, la plus importante, l'essentielle : Notre-Seigneur l'a voulu, Il l'a obtenu, Il est le Gouvernant, Il est Roi de France. La seconde, c'est Lui et Lui seul qui choisit Son LieuTenant¹. Ce n'est pas à nous de choisir. Enfin, la troisième nous leur devons obéissance, à Lui et à Son LieuTenant.

Nous, nous ne sommes que Ses gouvernés, Ses sujets, Ses serviteurs. Nous nous devons d'être des sujets fidèles, vertueux, de ce Grand Roi.

Nos pères, après de multiples trahisons ont désobéi, ont rejeté Dieu. Ils ont renouvelé le péché originel : «Vous serez comme des dieux». Ils ont voulu se passer de Lui. De gouvernés, ils ont voulu devenir gouvernants. C'est le mensonge moderne. Pire, ils ont laissé tuer Son LieuTenant.

Et depuis 200 ans nous le payons, très chèrement, car un peuple qui ne veut plus d'hommes de Foi recourt aux hommes de loi, en attendant d'être piétiné par des hommes sans foi ni loi. Jamais peuple ne fut plus méprisé par des maîtres plus méprisables. On s'étonnera un jour de la profonde nullité de ces hommes qui paraissent si puissants.

LE PRINCIPE DE LA REVOLUTION EST «JESUS-CHRIST HORS LA LOI».
LE SEUL PRINCIPE QUI NOUS SAUVERA EST «JESUS-CHRIST ROI DE FRANCE».

Puissions-nous **enfin comprendre**. Comprendre qu' "à ce titre seulement", Il nous délivrera.

Pour nous, il faut nous convertir, il nous faut réparer. Toute l'année du 15^{ème} centenaire aurait dû être un acte de réparation, de purification, éliminant le faux du vrai, éliminant les faussaires, clercs et laïcs, prêts à tout mettre en doute.

Baissons la tête fiers Sicambres ; brûlons ce que nous avons adoré, adorons ce que nous avons brûlé. Quand aurons-nous de vrais héritiers de ces Francs, courageux et fidèles compagnons de Clovis qui lui permettaient de dire : "Ah ! si j'avais été là avec mes Francs !" On ne voit pas Louis XIV jeter ce cri. Il n'avait pas de Francs, il n'avait qu'une cour. Quelle décadence entre ces deux LieuTenants ! On a malheureusement aujourd'hui beaucoup plus d'héritiers de ces Versaillais que des Francs. A la race des chevaliers a succédé la race des châtelains.

"Convertissons-nous ou nous périrons tous" Luc XIII, 3.

Derrière les disputeurs sont venus les sophistes ; derrière les sophistes, les voluptueux ; derrière les voluptueux, les bourreaux ; derrière les bourreaux, les barbares : les barbares qui passent par les armes bourreaux et voluptueux, sophistes et disputeurs. Ne leur résistent que les hommes de Foi.

Le lecteur de ces lignes saura où est la vérité, saura qui sont les faussaires. Puisse-t-il se couper de ces historiens, journalistes, maîtres, chefs, qui ne lui ont pas appris l'essentiel, qui l'ont guidé hors du Christ Roi de France.

Il y a 2000 ans, Notre-Seigneur, Fils de Dieu était "Roi des Juifs". Ces derniers refusèrent Sa royauté et on sait à quel prix ils le payèrent depuis.

Notre-Seigneur a obtenu le titre de Roi De France², mais Il ne règne pas encore. Il a renouvelé la demande de régner par l'intermédiaire de sainte Marguerite-Marie³, patientant 100 ans. Le refus des Bourbons a coûté très cher. Il est grand temps au moment où tout s'effondre de saisir la dernière et seule solution à tous nos maux.

Nous répétons : **LA DERNIÈRE ET SEULE SOLUTION A TOUS NOS MAUX.**

Le Père de Clorivière, juge et contemporain de la Révolution et dont la cause de canonisation est close à Rome, a prophétisé que Dieu n'interviendrait que lorsqu'on Lui demanderait Sa solution, qui se résume par cette formule de Mgr Delassus : **Il veut régner sur la France et par la France sur le monde.**

¹ Nous aurons la preuve que Son Lieutenant est bien Son choix par un miracle aussi éclatant que celui de Tolbiac ou celui d'Orléans. Ne bougeons pas avant.

² Il n'est Roi d'aucun autre pays.

³ En demandant de mettre Ses armes sur les étendards français, Il voulait bien souligner qu'Il était le vrai Roi de France, gouvernant par Ses LieuTenants. Ce sont les armes du Roi que l'on met sur les drapeaux.

Demandons instamment, par une pénitence généreuse, par une prière continuelle et fervente qu'arrive le règne du Christ Roi de France et que Sa sainte Mère, la Reine de France, voit Son plein triomphe.

Vive le Christ Roi de France
Vive Marie Reine de France
Vive le Christ qui aime les Franks

"Aimons les défenseurs de la Vérité. Ils ne sont que des hommes et peuvent avoir des défauts ; mais en défendant la Vérité, ils rendent à la Société, à l'Eglise et à Dieu Lui-même, le premier de tous les services. Plus je réfléchis, plus je suis consterné de la masse d'idées fausses dans lesquelles nous nous noyons ; plus je comprends cette décadence absolue de tant de peuples que nous retrace l'histoire.

"C'EST L'ERREUR PLUS QUE LE VICE QUI LES A PERDUS. Le grand mal vient des sophistes qui se font une renommée en donnant une forme entraînant à l'erreur. Le vice et même le crime ont des limites, l'erreur n'en a pas.

"IL FAUT DONC DIRE LA VERITE SANS FINESSE, NI STRATÉGIE HABILE. Je ne connais rien de plus dangereux que les gens qui propagent des idées fausses, sous prétexte que la nation ne voudra jamais y renoncer. Si elle n'y renonce, elle périra ; mais ce n'est pas un motif pour accélérer la décadence en adoptant l'erreur. Il n'y a d'autre règle de réforme que de chercher le vrai et de le confesser sans réserve quoiqu'il arrive. Je conçois qu'un homme prudent se taise momentanément sur le vrai, bien que je condamne cette prudence, mais je repousse tout homme qui se rallie par politique à l'erreur".

Mgr Delassus, Semaine Religieuse de Cambrai, 1884, p. 735